

# Vivre à Saint-Quay

Meilleurs vœux 2015

**JE SUIS  
CHARLIE**

Journal communal d'information et de liaison  
N° 139 · Janvier 2015

# Sommaire

- Le mot du Maire ..... P1-3
- Le mot de l'opposition ..... P4
- La vie du relais paroissial..... P5
- La bibliothèque..... P6
- Les écoles..... P7-8
- Bon à savoir... ..... P9-10
- Informations municipales ..... P11-14
- La gazette ..... P15
- LA VIE DES ASSOCIATIONS ..... P16-24
  - Gym loisirs
  - Chorale « Quay des chants »
  - Amicale des retraités
  - Sortie à Saint-Malo
  - La main à la pâte
  - A.C.K.
  - Danses Bretonnes
  - Amicale laïque
  - Atelier Marie Curie
  - Club Informatique Kénaçais
  - Animations Kénaçaises
  - Bourse aux vêtements
- DON du SANG (collectes 2015)
- Etat civil
- Motion d'opposition au projet d'extraction de sable coquillier
- Un moment d'histoire par Bernard Le Mouel

# Agenda

- **09 au 11 février** : Stage de danse de l'Amicale laïque
- **13 et 14 mars** : Bourse aux vêtements à l'ancienne école maternelle
- **15 mars** : Thé dansant à la salle d'animation communale par l'Amicale des Retraités
- **01 mars** : Repas des Anciens à la salle d'animation communale
- **22 et 29 mars** : Elections des Conseillers départementaux
- **25 mai** : Pardon de Saint Méen
- **25 avril** : Soirée Jazz Manouche à la salle d'animation communale organisée par Animations kénaçaises
- **24 mai** : Vide grenier de l'Amicale laïque dans la cour de l'ancienne école
- **29/30 mai et 05 juin** : Représentations théâtrales par la Scène Kénaçaise
- **06 juin** : Représentation « théâtre enfant »
- **14 juin** : Kermesse de l'Amicale laïque
- **20 juin** : Fête de la musique organisée par Animations kénaçaises
- **18 juillet** : Fest-Noz et Feu d'artifice au stade organisés par Animations kénaçaises



«Le Maire accompagnée de Marie-Paule LE GOFF, Adjointe aux Affaires sociale, ont rendu visite à notre Doyenne, Anna TASS, pour lui souhaiter une bonne année 2015»

# Le mot du Maire

## Les vœux du Conseil Municipal Vendredi 09 janvier 2015

### Meilleurs vœux pour 2015

Je vais demander à l'ensemble des conseillers municipaux de me rejoindre.

**D'abord les dames :** Marie-Paule Le GOFF, Josiane REGUER, Sylvie BART, Pômme BROGGY, Nicole DUPONT, Christine PHILLIPPE et Karine ROULLEAU.

**Et les messieurs :** Yves DAVOULT, Roland GELGON, Gérard DAUVERGNE, Jean-François ORVEN, Jean-Jacques RIVIER, Hervé LE GROSSEC et Yves Le DAMANY.



Madame la Conseillère Générale,  
Mesdames, Messieurs les Maires,  
Monsieur le Maire Honoraire,  
Mesdames, Messieurs les Elus,  
Mesdames, Messieurs les Représentants des Corps constitués,  
Mesdames et Messieurs les Représentants du monde associatif,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises, commerçants et artisans,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,  
Bonsoir à toutes et à tous. Je vous remercie d'avoir répondu à mon invitation et à celle du Conseil Municipal. C'est un très grand plaisir de vous retrouver pour cette traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil Municipal de Saint Quay-Perros.

Je commencerai mon propos en ayant une pensée pour les victimes et leurs familles de l'attentat qui a eu lieu, avant-hier, mercredi 07 janvier 2015, vers 11h30, au siège du journal Charlie Hebdo à Paris.

L'ensemble des Français est profondément choqué et indigné par cet acte terroriste d'une violence inqualifiable ; la fusillade orchestrée par un commando fortement armé a fait 12 morts dont 2 policiers et 8 blessés.

Le journal a été touché le jour de sa conférence de rédaction hebdomadaire qui réunit chaque mercredi matin l'ensemble des journalistes.

Dans notre démocratie, c'est la presse libre qui est ainsi assassinée et ceci est insupportable, intolérable.

La démocratie est précieuse. Plus que jamais nous devons rester mobilisés pour la liberté d'expression.

A travers la liberté de la presse, ce sont toutes les libertés et la démocratie qui sont attaquées.

Nous élus locaux, nous défendons au quotidien les valeurs de la République et les droits fondamentaux qui en sont le fondement, rappellent leur attachement à la liberté de la presse et saluent le travail indispensable mené par les journalistes. Ils font vivre la démocratie.

Alors que notre société connaît une crise économique et sociale durable, les repères qui assurent la stabilité et la continuité de notre République doivent plus que jamais être affirmés et défendus. Le combat pour la liberté est celui de tous.

Ayons ce soir, Mesdames et Messieurs, une pensée émue pour ces personnes disparues dans l'exercice de leur profession (journalistes, policiers, collaborateurs du journal) et assurons de notre soutien leurs familles.

Mesdames et Messieurs, je vous demanderai de respecter une minute de silence. Merci.

Cette cérémonie est l'occasion de vous souhaiter une très belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative. C'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de Saint Quay-Perros et des Kénaïses et Kénaïses.

En cette nouvelle année, en mon nom, celui du Conseil municipal et du personnel communal, je souhaite vous adresser ainsi qu'à vos proches et à l'ensemble des Kénaïses et des Kénaïses, nos vœux les plus chaleureux.

Des vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour vous et vos familles.

En mars 2014, une nouvelle équipe municipale a été élue. Ce soir, je ne ferai donc pas le bilan des années passées mais une projection de l'avenir de notre commune, des projets en cours ou à venir :

**Maintenir et conserver** le dynamisme et l'attractivité de Saint Quay-Perros.

**Veiller** à ce que nos enfants puissent continuer à étudier dans les meilleures conditions.

**Développer** la vie associative, sportive et culturelle pour qu'elle soit encore plus riche et variée.

**Entretenir** le lien social inter-génération et préserver la qualité de vie.

**Donner** à Saint-Quay-Perros toute sa place dans notre Trégor.

**Maîtriser** les finances communales sans augmenter la pression fiscale.

### **1) L'Urbanisme et l'Environnement, dossier suivi par Monsieur Gérard Dauvergne, Adjoint au Maire en charge de ces dossiers.**

**Réalisation de salles multi-activités et agrandissement de la mairie.** Le choix de l'architecte a été validé à l'unanimité au conseil municipal du 27 novembre et nous devrions avoir les projets d'esquisse et les coûts prévisionnels fin janvier /début février. Mais nous serons très vigilants quant au coût de ce projet et nous prendrons le moment venu les meilleures décisions pour notre commune.

**Création d'un lotissement communal.** Aujourd'hui, un projet privé est en cours d'élaboration. Ce projet avance bien et nous travaillons en étroite collaboration avec le propriétaire. Nous ne voulons pas casser la dynamique de ce projet privé en lançant actuellement un lotissement communal.

**Poursuivre l'aménagement et la sécurisation de la route départementale (RD 788).** Après le rond-point de Saint Méen, nous espérons réaliser pendant cette mandature le rond-point de Ker Noël et finir la sécurisation de Crec'h Killé. Nous entendons offrir aux Kénaïses, aux Kénaïses et à tous les acteurs économiques de la commune, un confort sécurisé de circulation.

**Défendre notre environnement.** Après avoir finalisé les études sur les zones humides et le SDAEP, affiné l'espace protégé par les bâtiments de France, nous allons maintenant intégrer toutes les données par une modification simplifiée de notre PLU. (Plan Local d'Urbanisme) par une procédure réglementaire appropriée.

### **2) L'École une priorité,**

La baisse des effectifs nous a contraints cette année à réorganiser les services.

Par contre, les services de la garderie du soir ont été renforcés afin de respecter le taux d'encadrement requis face à la fréquentation de plus en plus importante après les cours.

**L'organisation des nouveaux rythmes scolaire,** dossier de ce début de mandat, nous a pris beaucoup de temps pendant l'été surtout à Madame REGUER, notre Adjointe aux Affaires scolaires mais nous avons tous constaté que la mise en place des activités périscolaires s'est très très bien passée. Je profite de cette cérémonie pour remercier, toutes les personnes qui ont participé à cette mise en place : les parents d'élèves, les institutrices, les employés communaux, Josiane REGUER et bien sûr Stéphanie Le REST notre coordinatrice.

### **3) La Vie associative, sportive et culturelle**

**Continuer à soutenir les associations Kénaïses par la mise à disposition de salles gratuites,** de subventions et d'aides logis-

tiques pour l'organisation de leurs manifestations.

Le montant des subventions 2014, aux associations Kénaïses est de 15 510 € et je ne considère pas cela comme une charge mais comme une chance, une vraie chance d'avoir toute l'année des bénévoles qui s'investissent pour animer notre commune.

Je remercie l'ensemble du monde associatif, les présidents, les bureaux et toutes les petites mains qui tous les jours s'activent pour accueillir parfaitement leurs adhérents.

**L'Amicale Laïque** où sont regroupés le Théâtre, l'Art floral, la section danse et le Carnaval

**L'Amicale des retraités**

**L'Athlétique Club Kénaïse (ACK)**

**Le Club Informatique Kénaïse et je pense bien entendu à Jean Pierre REGUER qui nous a quitté fin novembre.**

**L'Exposition d'art kénaïse**

**Les Amis de la Chapelle de Saint Méen**

**L'Animation Kénaïse**

**L'Atelier Marie Curie**

**La Bourse aux vêtements**

**La chorale «QUAY des chants»**

**Le Crush Treb (jeux en réseaux)**

**Les Danses bretonnes**

**Les danses Ecossaises – les Scot Bonnet**

**La chorale Awel Dreger**

**L'Espéranto**

**La Section St Quay-Perros de la F.N.A.C.A. -**

**Gym/Loisirs**

**La Main à la Pâte**

**Les Jardins Familiaux**

**Le Comité de Défense de la Route LANNION-PERROS**

**La Société de chasse**

**Le Stade Kénaïse**

**Trankilik (Qi-Gong & Yoga)**

**Les Vétérans de Saint Quay-Perros**

On peut être très fier de l'offre proposée et de la qualité de nos associations

Bravo et merci à vous tous pour votre implication au quotidien.

### **4) L'Action sociale et les Services municipaux**

**Aider au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées,** faciliter leurs démarches, en collaboration avec le **Syndicat d'Entraide et le Comité de Soins** du canton de Perros Guirec. A ce titre, mais je l'ai déjà dit à plusieurs reprises : **je suis tout à fait opposé au déménagement du comité de soins** et j'espère que les responsables entendront cet **ultime appel** et trouveront des solutions pérennes pour continuer à fonctionner ensemble sur le site de Saint Quay Perros.

**Poursuivre l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**

L'aide que nous offrons et apportons avec Marie Paule Le GOFF notre Adjointe en charge des Affaires sociales, concerne les démarches administratives, de nombreux conseils et l'organisation de la banque alimentaire **pour les plus démunis.** A ce sujet,

notre local de la Banque alimentaire a été cambriolé la semaine de Noël, l'armoire réfrigérée et le congélateur ont été volés. **Cela ne remet pas en cause le service** mais en attendant des nouveaux matériels, nous ne pouvons pas offrir aux bénéficiaires de produits frais ou surgelés, cela est fort regrettable. **Dans quel monde vivons-nous ; il n'y a plus de respect.** J'espère que les voleurs seront retrouvés, jugés et punis.

**Continuer à faciliter les déplacements** et accès aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite, exemple : le travail sur la future salle de la mairie.

**Assurer aux services municipaux** les moyens humains et matériels nécessaires pour mener à bien leur mission.

## 5) Les relations avec nos partenaires

Depuis le 1er janvier 2015, le périmètre de Lannion Trégor Communauté, 29 communes, s'est élargi à la Communauté de communes du centre Trégor, 9 communes. Ce sont maintenant 38 communes qui sont aujourd'hui regroupées avec un objectif commun : **Conforter notre tissu économique et renforcer l'attractivité de notre territoire.**

Les conseillers communautaires se sont déjà mis au travail et, le lundi 5 janvier, a eu lieu le 1<sup>er</sup> conseil communautaire de l'année. J'en profite pour féliciter publiquement M. Joël LEJEUNE qui vient d'être réélu Président de Lannion Trégor Communauté. Pour ma part, j'ai été réélu Vice-président en charge des infrastructures de loisirs, du sport, et notamment du dossier nautisme.

Nous poursuivrons notre collaboration active au sein de Lannion-Trégor-Communauté et avec toutes les communes de notre territoire, comme nous le faisons depuis 7 ans, nous continuerons à participer et à être acteur dans la gestion des associations et des syndicats intercommunaux en étroite collaboration avec les communes voisines.

Nous sommes très présents dans l'ensemble des structures intercommunales et bon nombre d'entre nous ont pris des responsabilités : Sylvie BART, Vice-présidente du Comité de soins, Roland GELGON, **Président du Syndicat d'eau du Trégor**, Yves DAVOULT, **Trésorier de l'Ecole de musique**, Christine PHILIPPE, Secrétaire du CIDS et tous les autres qui participent régulièrement aux différentes assemblées.

## 6) La gestion de notre commune

**Continuer à Gérer notre commune en toute transparence.**

Gérer sereinement une commune devient de plus en plus difficile : baisse des dotations d'état et des coûts supplémentaires comme les nouveaux rythmes scolaires.

Comme dans les entreprises ou dans les associations, « **les charges augmentent et les ressources stagnent ou baissent** ». Il nous faut donc faire attention mais je fais confiance **et nous pouvons tous faire confiance** à tous nos employés communaux et à notre Adjoint aux finances Monsieur Yves DAVOULT.

Je conclurai mon propos en invitant les Kénanais, aux réunions publiques que j'ai promis d'organiser chaque année durant ce mandat. La première s'est tenue le 21 novembre dernier et nous a permis d'expliquer nos choix, de parler de nos projets, d'écouter les propositions de la population, de répondre aux éventuelles inquiétudes et bien entendu à toutes les questions posées.

Mesdames et Messieurs chers amis, je voulais vous remercier de m'avoir confié en mars 2014, pour la seconde fois, cette tâche **extraordinaire d'administrer notre commune**. J'espère être avec l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux à la hauteur de votre confiance et de vos attentes.

Je remercie l'ensemble des employés communaux pour toute l'aide qu'ils m'apportent, **pardon**, qu'ils nous apportent toute au long de l'année pour mener à bien cette mission.

Et enfin, Mesdames et Messieurs les Adjoints, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, il ne me reste plus qu'à vous remercier de cette première année que nous avons partagée au service des Kénaïses et des Kénaïses.

**Merci de votre confiance.**

Je vous renouvelle nos vœux les plus chaleureux pour vous, vos proches, des vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour que cette nouvelle année soit celle de tous les espoirs et de toutes les solidarités.

Comme chaque année, je fais le vœu ... **que tous nos vœux se réalisent.** Pour vous toutes et pour vous tous, Bonne et heureuse Année 2015.

Votre Maire  
Pierrick Rousselot

## Mot de l'opposition : Coordination LTC (Lannion Trégor Communauté) - Communes

Les élus de «Nouvelle dynamique à Saint-Quay-Perros » vous offrent à toutes et à tous, et plus particulièrement aux nouveaux Kénaçais, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015.

### Hommage Jean Pierre Réguer :

En ce début d'année, nous aurons une pensée pour Jean Pierre Réguer qui nous a quittés en fin d'année 2014.

### Départ en retraite de Jean Michel Geffroy :

Après 26 ans de service, tout d'abord à la gestion de la salle où sa disponibilité était reconnue, puis en tant que responsable des services techniques, Jean Michel a pris sa retraite en cette fin de mois de Novembre dernier, mais sans communication par voie de presse comme il se doit. Bonne retraite à lui et qu'il en profite amplement.

Nous regrettons que dans ce cadre, l'attribution de poste de son remplaçant n'ait pas fait l'objet d'une analyse concertée des candidatures présentées.

L'actualité kénaçaise ne faisant pas état de faits bien nouveaux, nous en profitons pour faire une analyse du fonctionnement de la communauté de communes LTC, avec des conséquences prévisibles pour les communes.

### Orientations budgétaires :

Les orientations budgétaires de la communauté LTC s'inscrivent dans le cadre de la préparation des budgets 2015 et dans un contexte national marqué par une nouvelle ponction destinée à financer le redressement des finances publiques et un aménagement du dispositif général de la DGF. Cette ponction, sur une période de 3 ans, montre la perte financière pour les communes estimée à 5 Millions € (pour LTC, elle se chiffre à 2Millions €).

### Mutualisation des services :

La loi impose la mutualisation des services aux usagers (transfert de compétence, services mutualisés en urbanisme, administratif, services techniques) ; cela est devenu nécessaire avec les objectifs de réduction de dette publique en termes d'efficacité et de cohérence de l'action publique du bloc commune/LTC. Cette mesure doit se mettre en place pour mars 2015, et nous regrettons, que contrairement à la fusion LTA – BAC (Beg Ar Chra), aucune réunion générale inter communale n'ait lieu sur le sujet, pour analyser et déterminer les meilleurs choix pour les communes.

### Financement des ronds-points :

Photo côté IUT



Rappel du Conseil municipal du 21/06/2013 :

A la question sur la réalisation des deux ronds-points de PEGASE V (côté IUT et côté Route de Louannec), et relative à la **non participation financière de Lannion**, le Maire indiquait qu'il s'agit d'un **aménagement routier desservant exclusivement des zones d'activités**. De ce fait, L-T Agglo finance la totalité des travaux. Ce n'est pas le cas à Saint Méen où **l'ouvrage dessert des quartiers d'habitations**.

Lors de la mise en service de ce rond point au 1er semestre 2014, les services de LTC indiquaient (Ouest France du 21/03/2014) « L'objectif est double : Dévier le hameau du Rusquet, et desservir l'extension du parc d'activité PEGASE V . Un vrai plus pour la sécurité de l'école et un **gain de temps pour les trélevernais et leurs voisins ...** ». Ceci est confirmé par les divers panneaux d'affichage.

**Changement d'analyse donc.** Alors que notre commune doit participer à 30% à la réalisation des ronds-points (de l'ordre de 100 K€, bien utiles pour d'autres projets), la règle de participation doit être la même pour tous, y compris Lannion et encore plus, après la récente affectation de 17000m<sup>2</sup> pour l'implantation du SDIS, à leur demande.

Nous espérons que ce principe sera pris en compte pour la réalisation du rond-point de Ker Noël, et si cela n'est pas trop tard pour le rond point de Saint Meen.

N'hésitez pas nous contacter :

Yves Le Damany, tél : 06 46 72 33 17 @mail : [yves.ledamany@sfr.fr](mailto:yves.ledamany@sfr.fr)

Karine Roulleau, tél : 06 30 11 66 04 @mail : [karine.roulleau@orange.fr](mailto:karine.roulleau@orange.fr)

Toi l'Enfant de la crèche  
Couché sur de l'herbe sèche  
Dis-nous la grandeur des plus petits  
Fais-nous proches des démunis.

Fais de nous des acteurs  
Bien plus, des inventeurs  
D'un monde d'espérance  
Fait d'accueil et de tolérance.

Que brillent les perles de la vie  
Au service des grands et des petits  
Qu'éclate la tendresse  
Pour une éternelle jeunesse.

Quoi de mieux que ces quelques vers écrits par le père Jean Le Rétif pour célébrer le passage de 2014 à 2015. Que l'Espérance éloigne de nous ce mal français qu'est le pessimisme. Un philosophe a dit que le pessimisme est d'humeur alors que l'optimisme est affaire de volonté. Et Teilhard de Chardin : « N'oubliez pas que ce qui donne sa valeur et son intérêt à la vie, ce n'est pas tant d'accomplir des réalisations spectaculaires que d'accomplir des choses ordinaires avec la perception de leur immense valeur. »

Le Père Jean Le rétif, les membres de l'Equipe d'Animation Paroissiale et du relais paroissial de St-Quay présentent à tous les kénanais leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que la municipalité et les services communaux soient remerciés pour leur précieuse aide matérielle apportée à la vie du relais paroissial de St-Quay.

Que soient aussi remerciées les quelques personnes qui ont à nouveau monté la crèche de Noël, cette fois-ci, à une nouvelle place, ce qui lui confère une autre perspective intéressante dès que l'on entre dans l'église.

## Des pas dans le sable

J'ai fait un rêve la nuit de Noël. Je cheminai sur la plage, côte à côte avec le Seigneur. Nos pas se dessinaient sur le sable, laissant une double empreinte, la mienne et celle du Seigneur. L'idée me vint, c'était un songe, que chacun de nos pas représentait un jour de ma vie. Je me suis arrêté pour regarder en arrière. J'ai vu toutes ces traces qui se perdaient au loin.

Mais je remarquai qu'en certains endroits, au lieu de deux empreintes, il n'y en avait qu'une. J'ai revu le film de ma vie. Ô surprise ! Les lieux à l'empreinte unique correspondaient aux jours les plus sombres de mon existence : jours d'angoisse ou de mauvaise humeur ! Jours d'épreuves et de doute, jours intenable, jours où, moi aussi, j'avais été intenable.

Alors, me tournant vers le Seigneur, j'osai Lui faire des reproches : « Tu nous as pourtant promis d'être avec nous tous les jours ! Pourquoi n'as-Tu pas tenu ta promesse ? Pourquoi m'avoir laissé seul aux pires moments de ma vie ? Aux jours où j'avais le plus besoin de ta présence ? »

Mais le Seigneur m'a répondu : « Mon ami, les jours où tu ne vois qu'une trace de pas sur le sable, ce sont les jours où je t'ai porté ! »

## Dates ou événements à retenir

- > **Messes à Saint-Quay-Perros** : le premier samedi du mois à 18h.
- > **Dimanche 18 janvier** : messe des familles à 10h30 à Trévou-Tréguignec
- > **Samedi 24 janvier à St-Quay** : rencontre des bénévoles au service de la paroisse ; quel que soit le service que vous rendez, il n'y en a pas de petit ou de grand, vous êtes invités :
- > 18h : messe à l'église
- > A partir de 19h30, buffet convivial à la salle des fêtes
- > **Samedi 17 janvier** : conférence sur le thème " les 3 religions du Livre " à 10h par le père Jean Le Rétif au presbytère
- > **Jeudi 22 janvier** : soirée pour l'unité des chrétiens catholiques, protestants et orthodoxes à 20h à l'église St-Yves de Lannion : conscients de ne pas toujours respecter le souhait de Jésus : « Que tous soient un » (Jn 17,21), les chrétiens des églises catholiques, protestantes et orthodoxes du monde entier se réunissent tous les ans pour prier en vue de leur unité qui exige, d'abord, accueil, tolérance et respect de la différence. Dans l'hémisphère nord, ces rassemblements se font traditionnellement du 18 au 25 janvier et dans l'hémisphère sud, la période choisie est la Pentecôte.
- > **Du 17 au 24 janvier** à l'église St-Jacques de Perros-Guirec : exposition sur les chrétiens d'Orient ; cette exposition, préparée et prêtée par l'Oeuvre D'Orient, des chrétiens de France au service des chrétiens d'Orient, montre la richesse et la diversité des Eglises d'Orient :
- > Histoire : de la naissance de l'Eglise à Jérusalem aux séparations et réconciliations avec l'Eglise de Rome.
- > Traditions et rites : maronite, chaldéen, copte, melkite, syriaque, arménien, gréco-catholique.....
- > **Jeudi 5 février** : conférence sur "le drame des chrétiens d'Orient" à 20h30 à l'église St-Yves à Lannion par Christian Lochon, chargé de cours à l'université Paris-Assas, conseiller du président de l'institut du monde arabe, attaché culturel et de coopération technique durant 25 ans dans les missions culturelles françaises du Moyen Orient.

## Renseignements

Pour toute information, voir le tableau d'affichage à l'église ou contacter le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64) ou le site internet de la paroisse : <http://perros-guirec.catholique.fr/>



Le mercredi après-midi de 16h30 à 18h30  
Le samedi matin de 10h à 12h.  
Vacances scolaires : Bibliothèque ouverte uniquement le mercredi de 16h30 à 18h30.



L'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale présente à tous ses adhérents ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

### Tous les services de la Bibliothèque comme l'inscription et le prêt sont entièrement gratuits.

L'inscription se fait sur place pendant les heures d'ouverture.

- Chaque inscrit peut emprunter 4 documents maximum.

La durée du prêt varie selon le type de document emprunté :

- > Livres : 1 mois,
- > CD, DVD et jeux : 15 jours.

A noter que les prêts « enfant » sont comptabilisés obligatoirement sur le compte de l'enfant.

Renseignements sur le site de la mairie, page « bibliothèque municipale » dans la rubrique « vie pratique »

### Les écoles et le « prix des incorruptibles 2015 »

#### L'école maternelle

Pour lire, il faut prendre de bonnes habitudes dès la petite enfance ! Mardi 2 décembre, les enseignantes de la maternelle Albert JACQUARD ont accompagné leurs classes pour un moment de lecture à la bibliothèque municipale. Plusieurs bénévoles les ont accueillis et leur ont raconté quelques histoires de la sélection du « prix des incorruptibles » (<http://www.lesincos.com/>). Les classes maternelles y participent cette année et pour la première fois en avril, les enfants voteront pour leur album préféré. D'ici le printemps, les maîtresses vont exploiter ces livres présentés dans leur bibliothèque de classes et les faire aimer aux enfants. La même sélection peut être empruntée en famille dans les rayons de la bibliothèque.

Cette démarche pédagogique est riche de conséquences et inté-

ressante pour le rayonnement de la bibliothèque. Les enfants ont écouté de belles histoires, feuilleté de beaux albums ... Ils reviendront car la lecture a beaucoup de vertus !



#### L'école primaire

Début décembre, les élèves des classes de l'école primaire sont venus en bibliothèque découvrir la sélection 2015 du prix des incorruptibles soit 5 à 7 livres par niveau .

La prochaine rencontre sera l'objet d'échanges et de « critiques littéraires » entre élèves et bénévoles.

Les rayons « Jeunesse » de la bibliothèque présentent une grande variété d'albums régulièrement renouvelés et les prêts sont gratuits : Les bénévoles accueilleront avec plaisir parents et enfants aux heures d'ouverture établies en tenant en compte de la nouvelle semaine scolaire.

#### Prix Armorice 2015

Nous attendons la nouvelle sélection.

#### Les achats 2014

Tout au long de l'année, les lecteurs peuvent trouver au rayon des « nouveautés » de nombreuses parutions littéraires.

- **Adultes** : 68 exemplaires achetés en 2014 (romans, policiers, documentaires, biographies, autobiographies et BD).
- **Jeunesse** : 98 exemplaires achetés en 2014 (albums jeunesse, documentaires, BD, romans, prix des incorruptibles).

#### • Romans adultes les plus empruntés en 2014

Les livres de Denis LABAYLE, l'auteur que nous avons reçu à l'occasion de la remise du Prix Armorice : « Noirs en blanc » en particulier.

Tous les livres du Prix Armorice 2014, mais aussi « Le pays du nuage blanc » de Sarah LARK, « La tête de l'emploi » de David FOEKINOS et « Muchachas » de K. PANCOL.

#### • Livres pour enfants les plus empruntés en 2014

« Ah ! Les crocodiles ! » de S. DUPUIS

« Mes animaux », livre sonore

« Mes histoires de loup » de O. LALLEMAND

Et chez les plus grands les BD, les livres sur les chevaux ou « Le journal d'une princesse » de M. CABOT.

#### Le club lecture

Le club lecture se réunit une fois par mois à 14h en bibliothèque (Un mardi par mois).

Les titres prévus le 20 janvier « Noces de neige » de G. JOSSE et « Dans la lumière » de B. KINGSOLVER.

Le 3 mars, « La confrérie des moines volants » de P. ARDITI et « Brûlures d'enfance » de U. HEGI.



## Ecole maternelle

### Goûter de Noël - Ecole Maternelle Saint Quay- Perros :

Cette année, le Père Noël a été débordé !

Les cadeaux, les rennes à s'occuper... il n'a pas eu le temps de venir rendre visite aux enfants de la maternelle... mais il ne les a pas oubliés !

En revenant du goûter préparé par les parents, ils ont trouvé des cadeaux au pied du sapin.



## Ecole primaire

### Le don du sang expliqué aux élèves de CM1/CM2... !

Jeudi 6 novembre, Raymond TENNIER et Jean-Pierre REGUER, bénévoles au sein des associations des donneurs de sang des cantons de Perros-Guirec et de Lannion, étaient présents à l'école Albert JACQUARD pour informer et sensibiliser les élèves de CM1/CM2 à ce besoin vital qu'est le sang dans des situations médicales multiples.

Pourquoi le don du sang ? Quand avons nous besoin de sang ? Comment sont organisées les collectes ? Comment se passe un don du sang ? Le système sanguin et la composition du sang....Un exposé et un diaporama informatifs à l'appui ont servi d'introduction induisant bien des questions de la part des élèves attentifs et curieux.



### Noël

A l'occasion des fêtes de Noël qui approchent, les enfants de l'élémentaire ont paré leur école de décorations.

Ils ont, entre autre, réalisé un «Mur à Kdo» sur le grillage d'enceinte de l'école. L'olivier s'est également transformé en «Arbre à Kdo».

Le grand sapin du Hall d'entrée s'est alourdi de toutes sortes de décorations que les enfants ont rapportées de chez eux et accrochées aux branches....

Les enfants de CP - CE1 ont participé avec beaucoup d'entrain à un atelier de confection de sujets de Noël qu'ils ont rapportés à la maison pour décorer leur sapin.



## Récapitulatif des projets et sorties pédagogiques pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015

Sorties ou spectacles	dates	horaires	classes
Château de la HUNAUDAYE	jeudi 02/04/15	journée	CM1-CM2
Piscine Ti Dour-LANNION	jeudi Du 02/04 au 25/06/2015	9h30/11h30	CP/CE1 CE2/CM1
Parc de la préhistoire à MALHENSAC(56)	01/05/15		CP/CE1 CE1/CE2
Moulin du Palacret BEGARD	09/06/15		CP/CE1 CE1/CE2
Cinécole « les baladins » PERROS-GUIREC			Toutes les classes
Projet musique + spectacle associé	jeudi De novembre 2014 à mai 2015		Toutes les classes

### Les séquences « Temps d'activités périscolaires » de ce premier trimestre

Dans le cadre des TAP, les élèves de CP, aidés de Stéphanie, ont préparé un spectacle avec un Kamishibai (théâtre d'images d'origine japonaise): chaque équipe a imaginé une histoire, l'a illustrée et l'a ensuite racontée devant les élèves de maternelle, qui étaient ravis. Une réussite et une belle collaboration avec la bibliothèque municipale !



La semaine suivante, ils ont réédité l'expérience devant les CE1 tandis que les CE2 leur préparaient un goûter dégusté à suivre dans la salle de l'ancienne école maternelle.



En primaire, un nouvel intervenant, Gilles TASSEL (éducateur sportif), a rejoint l'équipe d'animation des TAPS. Ses activités ont pour but d'initier les enfants au tennis, tennis de table et au basket. Les premières séances ont déjà remporté un franc succès auprès des enfants.

En maternelle, les enfants se sont transformés en petit chef cuisinier avec Valérie et Martine en réalisant des gâteaux, des bonbons en chocolat, des crêpes, et avec Isabelle ils se sont amusés à fabriquer des marionnettes à main.

# BON À SAVOIR...

**MAIRIE** : Tel : 02 96 49 80 40 – Fax : 02 96 23 07 03 – e-mail : [mairie.saintquayperros@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintquayperros@wanadoo.fr)  
Site Web : [mairie-saintquayperros.fr](http://mairie-saintquayperros.fr)

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- du Lundi au Vendredi 8h30 à 12h  
13h30 à 17h30 (sauf mercredi et vendredi)
- le samedi 8h30 à 12h

## PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les membres de la Municipalité recevront les Kénaïses et les Kénaïses aux heures suivantes, à la Mairie :

- Pierrick ROUSSELOT **Maire**  
Samedi matin de 10h à 12h et sur RDV
- Yves DAVOULT **1<sup>er</sup> Adjoint – chargé de l'Administration générale, des Finances, du personnel communal et des travaux**  
Mercredi de 10h à 12h
- Gérard DAUVERGNE **2<sup>e</sup> Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Gros travaux**  
Vendredi de 10h à 11h
- Josiane REGUER **3<sup>e</sup> Adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Vie associative,**  
Samedi de 11h à 12h
- Marie-Paule LE GOFF **4<sup>e</sup> Adjointe chargée des Affaires sociales et des animations culturelles**  
Lundi de 16h30 à 17h30

## COLLECTES DECHETS MENAGERS A DOMICILE

Celles-ci sont assurées par les services de la Communauté d'Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

- **Ordures ménagères et Collectes sélectives** : alternativement, tous les mardis
  - **Encombrants et ferrailles : 22 avril** (dans la limite de 2m<sup>3</sup> par foyer et à déposer sur la voie publique). Inscription directement auprès de Lannion Trégor Agglomération - N° Vert : 08000 22 300
- ATTENTION :

Il est indispensable de nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.

Il faut absolument que chacun effectue un tri sélectif de ses déchets.

## DECHETTERIE DU FAOU

Tél : 02 96 48 02 91 - ouverture tous les jours : 9h00 - 12h00 et 13h30 -19h (du 30 mars au 26 octobre).

Le dimanche de 9h à 12 heures.

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS (**Transport à assurer par vos soins**).

Après un tri attentif, allez y déposer l'essentiel de vos déchets non ménagers.

Déchets acceptés : Ferrailles - verres - petits encombrants - papiers - cartons - pneus - huiles - piles - déchets végétaux - tontes de pelouses - PVC - médicaments - radios - seringues - batteries

## CABINET GROUPE MEDICAL "MEDIPLURIEL" à Kertanguy

4 médecins généralistes – Masseur-Kinésithérapeute – Diététicienne – Psychologue – Orthoptiste – Sophrologue – Ostéopathe – 2 Orthophonistes – 2 Infirmières – Podologue – Thérapeute familiale.

**Standard médical : 02.96.49.10.10** - Paramédical : 02 96 49 10 00 - Fax : 02 96 23 11 90

8h-12h et 14h-19h (du lundi au vendredi) – 8h à 12h le samedi.

## RECENSEMENT (SERVICE NATIONAL)

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans en :

- Janvier, février, mars doivent être recensés en avril,
- Avril, mai, juin **en juillet**,
- Juillet, août, septembre **en octobre**,
- Octobre, novembre, décembre **en janvier**

Se présenter à la Mairie le mois voulu muni du livret de famille ou de la Carte Nationale d'Identité.

## SALLE D'ANIMATION COMMUNALE

Contactez le secrétariat de la mairie au **02 96 49 80 40**

\* La «Salle Bleue» est disponible gratuitement aux associations et organisations communales.

## CORRESPONDANTS DES JOURNAUX

Ouest France	Christian PIGNY	02 96 23 09 61 – cpigny@orange.fr
Télégramme	Jean-Jacques BERTHOU	02 96 91 03 37 – jean-jacques.berthou@wanadoo.fr
Le Trégor	Lise MUZELLEC	02 96 23 49 49 – lise.tregor@wanadoo.fr

## OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

- Le mercredi de 16h30 à 18h30
- Le samedi de 10h à 12h

Vacances scolaires : bibliothèque ouverte uniquement le mercredi de 16h30 à 18h30.

Gratuité totale des services de la bibliothèque.

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR UN ENFANT MINEUR :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées.

## CONSTRUCTION NOUVELLE

Le Conseil Municipal rappelle à tous les Kénanais que toute construction neuve ou réalisation de travaux doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable).

## CABINETS D'INFIRMIERS

- 41 Résidence de Kertanguy - Tel : 02 96 23 25 37 - Soins à domicile.
- Centre médiplurriel - Kertanguy - Tél. 02 96 49 10 10

**CAUE22** la permanence de Claude THIMEL, pour le conseil aux particuliers désirant construire, se tient à l'Unité Territoriale de la DDTM de Lannion, de 9H à 12H et de 14H à 16H, chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois.

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

- **Activités « espace-jeux »** : Pour les enfants de moins de trois ans accompagnés de leurs assistantes maternelles, des parents ou des grands-parents, dans une salle de l'ancienne école maternelle. Prochain rendez-vous le **vendredi 27 février 2015**.
- **La ludothèque à LOUANNEC** : ouverte le mercredi de 10h à 11h30 et de 16h30 à 18h à l'ancienne école maternelle. Fermée pendant les vacances scolaires.
- **Baby-gym** : Atelier de motricité pour les moins de trois ans à la salle des sports de LOUANNEC. Prochain rendez-vous le jeudi 02 février 2015. Deux groupes : de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30 ; inscription sur place ou auprès de Mme PRIGENT au 06 70 37 64 67.

**Renseignements administratifs : Jacqueline PRIGENT au 06 70 37 64 67 ou au [sivu.relais@laposte.net](mailto:sivu.relais@laposte.net)**

Permanences administratives les mêmes vendredis que les « espaces-jeux » de 13h30 à 16h30 dans le même local (Ancienne école maternelle).

**EMMAUS** La communauté Emmaüs a ouvert une antenne à Ploulec'h, 7 route de Morlaix depuis le 3 mai 2008.

## Compte rendu du Conseil municipal du vendredi 26 septembre 2014 à 18 heures

**Etaient présents :** Pierrick ROUSSELOT, Maire, Gérard DAUVERGNE, Marie-Paule LE GOFF, Adjoints, Sylvie BART, Nicole DUPONT, Pômme BROGGI, Christine PHILIPPE, Jean François ORVEN, Roland GELGON, Jean Jacques RIVIER et Karine ROULLEAU

**Absents excusés :** Yves DAVOULT (procuration à Pierrick ROUSSELOT), Josiane REGUER (procuration à Marie-Paule LE GOFF), Hervé LE GROSSEC (procuration à Jean Jacques RIVIER) et Yves LE DAMANY (procuration à Karine ROULLEAU).

**Secrétaire de séance :** Roland GELGON est désigné secrétaire de séance.

**Le quorum atteint, le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :**

- 1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 26 juin 2014
- 2 – Extension du périmètre de Lannion-Trégor Communauté
- 3 – Autres dossiers communautaires
- 4 – Dossiers scolaires et périscolaires
- 5 – Personnel communal et finances communales
- 6 – Urbanisme
- 7 – Syndicats intercommunaux
- 8 – Vie associative et communication
- 9 – Questions diverses

### 1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 26 juin 2014 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

### 2 – Extension du périmètre de Lannion Trégor Communauté :

Le Maire rappelle à l'assemblée les éléments principaux qui conduisent aujourd'hui à cette proposition d'extension de périmètre :

- Suppression des intercommunalités de moins de 20000 habitants (cas du Centre Trégor)
- Renforcement de l'intercommunalité
- Réduction des syndicats sur le territoire de notre Agglomération
- Augmentation significative du FNPIIC et de la DGF

Il rappelle également le contenu de l'arrêté préfectoral en date du 26 juin 2014 portant fixation du périmètre de la communauté d'agglomération issue de la fusion de Lannion-Trégor Communauté et de la communauté de communes du Centre Trégor. Il propose à l'assemblée d'émettre un avis sur cet arrêté.

#### Le Conseil municipal :

- VU la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;
- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-41-3 ;
- VU l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2011 portant Schéma départemental de la Coopération intercommunale prévoyant la fusion entre Lannion-Trégor Communauté, Beg ar C'hra Communauté et la Communauté de communes du Centre Trégor ;
- VU l'arrêté préfectoral en date du 13 mai 2013 portant fusion de Lannion-Trégor Agglomération et de la Communauté de communes de Beg ar C'hra avec intégration de la commune de Perros Guirec ;

**CONSIDERANT** les délibérations des communes de Berhet, Caouënnec-Lanvézéac, Cavan, Mantallot, Prat et Tonquédec ainsi que la Communauté de communes du Centre Trégor témoignant de leur volonté que la fusion entre Lannion-Trégor Communauté et la Communauté de Communes du centre Trégor se réalise et sollicitant Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor aux fins que celui-ci fixe par arrêté le projet de périmètre de fusion, comme prévu par les dispositions de l'article L.5211-41-3 du code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDERANT** les premières réunions de travail relatives au projet de rapprochement des communautés : « Construire ensemble notre Territoire pour un Trégor fort et solidaire » entre Lannion-Trégor Communauté et la Communauté de communes du Centre Trégor ;

**CONSIDERANT** que cette fusion porte en elle des ambitions fortes et traduit la volonté de créer un espace encore plus pertinent et cohérent, proche des besoins du territoire et de ses habitants ;

**CONSIDERANT** les documents découlant de ces réunions dont :  
Projet de territoire,

Etude financière et fiscale ;

**CONSIDERANT** que les statuts de la future communauté d'agglomération seront adoptés ultérieurement ;

Emet, à l'unanimité, un avis favorable sur l'arrêté de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor en date du 26 juin 2014, portant fixation du périmètre de la Communauté d'agglomération issue de la fusion de Lannion-Trégor Communauté et de la Communauté de communes du Centre Trégor.

### 3 – Autres dossiers communautaires :

#### A – Assainissement :

Le Maire indique que la nouvelle station d'épuration de Perros Guirec fonctionne bien et sa gestion technique est bien maîtrisée par le personnel.

Concernant le budget, l'augmentation des tarifs est nécessaire afin de faire face aux coûts de fonctionnement et d'investissement. Cette augmentation permet aussi de compenser une diminution des recettes de fonctionnement.

Enfin, ces nouveaux tarifs tiennent compte des travaux de rénovation sur Saint Quay-Perros.

Le Maire précise également qu'il a été décidé qu'une visite des réseaux sera faite avant d'engager des travaux de voirie.

#### B – Subventions communautaires : voir au point n° 6

#### C – Communication :

Le Maire informe les membres de l'assemblée qu'ils seront destinataires par le secrétariat de la mairie des comptes rendus de L-T Communauté (conseil communautaire, commissions, autres) transmis en mairie.

### 4 – Dossiers scolaires et périscolaires :

Le Maire présente et commente le document rédigé par Josiane REGUER, Adjointe aux Affaires scolaires :

#### Les effectifs :

**A l'école maternelle :** 43 élèves pour deux classes (19 élèves de GS avec Florence LE MAOUT assistée de Valérie LE GROSSEC) et 24 élèves (13 MS+9PS+2TPS) avec Christine OLIVIER, Directrice assistée de Martine LEGRAND.

## A l'école élémentaire :

17 élèves (12CP+5 CE1) avec Christelle GUEGAN, Directrice

19 élèves (6 CE1+13 CE2) avec Annie GORRY

27 élèves (13CM1 + 14 CM2) avec Laurence LAGIER

- **Etude surveillée** : elle est reconduite et assurée par Annie GORRY (de 5 à 10 élèves par jour)

- **Garderie** : assurée le matin (7h30 à 8h40) par Valérie LE GROSSEC et le soir (16h30 à 18h30) par Annie LEQUERE, Martine LEGRAND et Stéphanie LE REST). La moyenne quotidienne de fréquentation est de 45 enfants ; le pic des présences se situant entre 16h30 et 17h. (plus grand nombre atteint : 52 et point le plus bas : 37). Le Maire indique qu'un petit réajustement d'horaires d'encadrants sera à faire pour faire face réglementairement à cette situation.

- **Horaires de classes** : voir emploi du temps

- **Restaurant scolaire** : Il y a deux services décalés avec l'arrivée à 12h15 des élèves de l'élémentaire suivie de celle des élèves de maternelle à 12h30. L'objectif est de réduire le temps de cohabitation maternelle/élémentaire pour diminuer le bruit ambiant.

- **Transport du mercredi, de l'école vers le centre de loisirs de Louannec** : Un minibus de chez Triagoz Taxi est commandé (coût 20 €) et transporte 6 à 7 enfants ; le coût étant à la charge des parents. Départ : 15h15 avec 15mn de surveillance gratuite sur la cour par les employés communaux + 30 mn jusque 12h45 au tarif « garderie ».

Le Maire indique qu'il a fixé une réunion avec les familles concernées par le transport et la fréquentation au Centre de loisirs. Le but est de finaliser ce transport et d'éclairer les parents sur le financement du centre de loisirs.

Le Maire tient à dire que la commune de Saint Quay-Perros n'a pas les moyens de mettre en place, seule, un accueil de loisirs le mercredi. Aussi, afin d'aider les familles concernées, la commune s'est rapprochée de Louannec afin de leur offrir ce service. Cependant tout ceci a un coût pour la collectivité, de l'ordre de 167€/mercredi soit, pour 36 mercredis, une charge de 6012€uros. La commune de Saint Quay-Perros va s'engager par convention à payer à la commune de Louannec la différence entre le tarif appliqué à la famille (calcul du quotient familial) et le coût réel (22,50 € par jour). A cet effet, le Conseil municipal, unanime, autorise le Maire à signer, au nom de la commune, ladite convention.

- **Activités périscolaires (TAPS)** : Le Maire indique que le coût des activités sera légèrement inférieur aux prévisions budgétaires (environ 20000€ pour 25000€ d'inscrits au budget 2014 mais il faudra tenir compte de la charge financière évoquée précédemment (6012 €). Les aides attendues de l'Etat devraient compenser en partie les dépenses engagées.

- **ATSEM** : Compte tenu de la baisse des effectifs à l'école maternelle et conformément à la position annoncée de la Municipalité (Conseil municipal du 26 juin 2014), le nombre d'ATSEM a été réduit à deux pour deux classes. Un renfort a été mis en place pour la surveillance de la sieste. D'autre part, l'Education nationale apporte une aide administrative chaque vendredi par la présence d'une personne auprès de la Directrice. Tout ceci pour encadrer 43 élèves ; il est permis de dire que l'accueil des enfants est assuré de façon satisfaisante.

Karine ROULLEAU demande la parole et fait la déclaration suivante :

« La rentrée scolaire s'est déroulée sans encombre mais avec un effectif en baisse de 15% (111 en 2014 contre 129 en 2013). Les perspectives pour 2015 ne sont guère plus optimistes ; ceci est la conséquence de l'absence de création de lotissement lors des dernières années. Il est donc urgent que le projet de lotissement communal promis lors de la dernière campagne électorale se mette en place. »

Le Maire conclut en déclarant qu'il est tout à fait d'accord avec ces propos. Il lui est très difficile d'être contre.

## 5 – Personnel communal et finances communales :

**A** - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler pour une année les dispositions réglementaires du travail à temps partiel (80%) de Madame Françoise RIVIER, adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe, titulaire au secrétariat de la Mairie.

**B** - Activité accessoire d'étude surveillée à l'école Albert Jacquard et activité d'animation périscolaire.

Le Conseil Municipal, unanime, décide :

- de renouveler à l'école Albert Jacquard l'activité accessoire d'étude surveillée les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 17 h à 18 h. soit quatre heures par semaine

- de renouveler l'emploi correspondant à l'encadrement de cette activité

- de créer, dans le cadre du temps d'activités périscolaires une animation à l'école élémentaire Albert Jacquard (base de 24,28 €/h)

- d'inscrire au budget de la commune les crédits nécessaires correspondants à cette dépense.

**C** - Modification du tableau des effectifs du personnel communal  
Le Maire explique à l'assemblée les besoins et les motivations qui conduisent à la transformation du poste d'Adjoint technique territorial 2<sup>e</sup> classe d'une durée hebdomadaire de service de 24h30 à un poste à temps complet ainsi que la création d'un poste d'Adjoint technique territorial de 2<sup>e</sup> classe à temps complet. Il indique également qu'une mise à jour par suppression des emplois vacants (4 emplois d'agent de maîtrise et 1 emploi d'Adjoint technique territorial de 1<sup>er</sup> classe) peut être faite puisque que les agents concernés ont bénéficié d'une promotion au grade supérieur d'agent de maîtrise principal.

Après étude, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les propositions du Maire, dit que les crédits nécessaires seront ouverts au budget de la commune et adopte le tableau suivant des effectifs du personnel communal :

Effectif	Emplois permanents	Durée hebdom.de service
1	Attaché territorial	Temps complet
1	Adj. Adm. Territorial 2nd classe	Temps complet
3	Agent de Maîtrise Principal	Temps complet
1	Adj. Tech. Territorial Principal 1 <sup>re</sup> classe	Temps complet
4	Adj. Tech. Territorial Principal 2 <sup>e</sup> classe	Temps complet
1	Adj. Tech. Territorial Principal 2 <sup>e</sup> classe	28h30 (vacant)
3	Adj. Tech. Territorial 2 <sup>e</sup> classe	Temps complet (2 vacant)
1	Adj. Tech. Territorial 2 <sup>e</sup> classe	33h50
1	ATSEM Principal 2 <sup>e</sup> classe	Temps complet
1	Apprenti	Temps complet

## Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote les subventions 2014 suivantes :

C.A.U.E.	150 €	Comice Agricole Cantonal	300 €
Chambre des Métiers	600 €	Prévention routière	70 €
Protection civile	73.95 €	Skol Diwan	50 €
A.C.Trégor	70 €	CFA du bâtiment	45 €
Club Handisport	70 €	Prov.voyages scolaires	1500 €

#### **D - Garderie périscolaire du mercredi midi**

A l'unanimité, le Conseil municipal fixe à 0,50 €uros le prix facturé de la demi-heure de garderie le mercredi midi.

#### **E - Vente de caveaux au cimetière des Fontaines**

Le Maire explique qu'une série de caveaux a été réalisée au cimetière des Fontaines. Il propose que le prix TTC demandé aux familles désireuses de faire l'acquisition d'un caveau, le soit « à prix coûtant » TTC.

Le Conseil municipal, unanime, approuve cette proposition.

### **6 – Urbanisme :**

#### **A – Groupe de travail « urbanisme » :**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de créer un groupe de travail « Urbanisme » composé des élus suivants : Pierrick ROUSSELOT, Yves DAVOULT, Gérard DAUVERGNE, Jean François ORVEN, Jean Jacques RIVIER, Roland GELGON, Christine PHILIPPE, Nicole DUPONT, Hervé LE GROSSEC, Yves LE DAMANY et Karine ROULLEAU.

#### **B – Projet de lotissement :**

Le Maire indique qu'un projet de création d'un lotissement d'une quarantaine de lots est actuellement à l'étude. Ce projet initié par une personne privée avance bien, ceci en collaboration étroite avec la Municipalité. Il reste quelques problèmes techniques à régler et les services de la DDTM ont été consultés.

Le Maire se déclare très heureux de voir un tel projet se mettre en place en espérant qu'il permette d'accueillir de nouveaux enfants dans notre école.

#### **C – Taxe d'aménagement :**

Le Maire indique que cette taxe devra être créée en 2015 car elle remplacera entre autres la PVR (Participation Voirie Réseau) actuellement en application et qui disparaît à cette date. La PVR permettait notamment de faire face aux dépenses liées aux aménagements de réseaux neufs (ERDF par exemple). La délibération instaurant la taxe d'aménagement (et son taux) devra être votée avant la fin novembre 2014.

**D – Plan local d'urbanisme :** Gérard DAUVERGNE indique qu'il attend la réponse de la DDTM afin de savoir si les modifications souhaitées le seront soit sous la forme d'une procédure de modification du PLU ou d'une révision du PLU.

**E – S.D.A.E.P. :** l'étude lancée en 2013 est actuellement en phase finale. Il reste à faire un point du dossier avec le bureau d'études.

#### **F – Travaux routiers 2014 et demande subvention auprès de Lannion-Trégor Communauté :**

Gérard DAUVERGNE liste les travaux qui pourraient être retenus au programme de voirie 2014.

Le Maire évoque la rue de Convent an Dour et souhaite que cette intervention soit reportée car il estime qu'il faut tout d'abord faire un diagnostic des réseaux souterrains à cet endroit. D'une manière générale, c'est d'ailleurs le souhait exprimé par le service « assainissement de L-T Communauté et aussi celui du Syndicat d'Eau du Trégor avant toute intervention de réfection de chaussée.

Le Maire poursuit en indiquant que les demandes de subventions « voirie » au titre du Fonds de concours en investissement doivent être déposées à Lannion Trégor Communauté avant le 10 octobre 2014. A cet effet, il propose de déposer un dossier rapidement afin de bénéficier d'un taux de subvention de 20%. Ce programme de travaux de voirie a été étudié en commission communale de travail.

Le Maire présente donc à l'assemblée les lieux d'intervention dans le cadre du programme de voirie 2014 ainsi que le montant HT des devis :

- Résidence de la Baie (16255,25 €)
- Rue de la Vieille Côte (6402,00 €)
- Park ar C'hra (580,00 €)
- Kertanguy (999,60 €)

Après étude, le Conseil municipal, unanime, décide d'engager en 2014 les travaux ainsi présentés pour un montant total HT de 24236,85 €uros soit 29084,22 €uros TTC, de solliciter l'aide financière de Lannion Trégor Communauté au titre du fonds de concours en investissement à hauteur de 20% soit une aide de 4847,37 €uros

Le Maire poursuit en rappelant que le transfert de compétence « assainissement » a généré une dotation d'intercommunalité complémentaire et qu'après ventilation des crédits entre L-T C et ses communes, une enveloppe de 10356 € est attribuée à Saint Quay-Perros au titre d'un fonds de concours pour subventionner des investissements 2014 ; ces projets ne pouvant être subventionnés au-delà du taux de 60%.

Le Maire précise qu'Yves DAVOULT avait déjà listé des dépenses pouvant s'inscrire dans cette démarche de subvention.

Le Maire propose de solliciter l'aide financière pour les investissements suivants :

- Achat de 50 chaises pliantes pour la salle d'animation communale Yves Guegan (3420,00 € HT soit 4132,20 € TTC).
- Achat de sept ordinateurs avec installation et configuration du site pour l'école publique élémentaire Albert Jacquard (2822,30 € HT soit 3375,47 € TTC).
- Achat d'un sécateur de branches pour les services techniques (11300,00 € HT soit 13560,00 € TTC).

Le Conseil municipal, unanime, approuve la proposition du Maire et sollicite l'aide financière de Lannion Trégor Communauté.

### **7 – Syndicats intercommunaux**

#### **A – ERDF – renouvellement du réseau BTA.A**

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer, au nom de la commune, les conventions de servitudes avec ERDF relatives au renouvellement du réseau BTA.A (ligne électrique aérienne). Pour situer sur le terrain, le maire indique qu'il s'agit des fils électriques surplombant une parcelle communale à la fontaine du Zalo.

**B - Syndicat départemental d'énergie 22 -** Adhésion à un groupement de commandes d'énergie et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents.

Le Maire explique à l'assemblée que les tarifs réglementés de fourniture de gaz et d'électricité sont appelés à disparaître, soit le 31/12/2014 pour le gaz et le 31/12/2015 pour l'électricité. Pour les collectivités et établissements publics, la mise en concurrence impose de se conformer au Code des marchés publics et donc d'engager les procédures encadrées.

Le Syndicat départemental d'énergie 22 propose d'organiser un groupement d'achat de gaz dans un premier temps puis d'électricité.

Le Maire donne lecture des dispositions de la convention précisant que celle-ci a une durée permanente. Il indique également : que le coordonnateur du groupement est le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor qui sera chargé de la passation des marchés d'achat d'énergie.

que l'exécution des marchés est assurée par la commune.

que la commission d'appel d'offres sera celle du SDE22, coordonnateur du groupement.

que les communes sont représentées au niveau d'un Comité de suivi des groupements d'achat d'énergies par 6 membres désignés par l'AMF22.

Le Conseil municipal de Saint Quay-Perros, à l'unanimité :

- VU le Code des marchés publics et notamment son article 8,
- VU le Code général des Collectivités territoriales,
- VU la convention constitutive du groupement de commandes d'achat d'énergie jointe en annexe,
- Accepte les termes de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies annexée à la présente délibération
- Autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies
- Autorise le Maire à signer, au nom de la commune, la convention de groupement
- Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Saint Quay-Perros.

### **C – Comité intercommunal de soins à domicile de la côte de granit rose (CISAD) :**

Le Maire informe l'assemblée qu'il a été saisi comme tous les maires du canton de Perros Guirec d'une demande émanant du Comité de soins à domicile qui cherche un local d'hébergement, le Syndicat d'Entraide, propriétaire des locaux que loue le Comité, réorganisant son service et ses espaces d'accueil. Le bail de location s'arrête au mois de mars 2015.

Le Maire se déclare très préoccupé par cette situation et il annonce qu'il va réunir très rapidement les Maires du canton et les délégués du Syndicat et du Comité afin de faire le point et trouver une solution sur place.

Il se dit très attaché à ce que ce service reste à Saint Quay-Perros et rappelle que la commune avait donné le terrain au Syndicat d'Entraide pour faciliter son implantation à cet endroit.

### **D – Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Trégor - Rapport 2013 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable.**

Roland GELGON, Président du Syndicat d'Eau du Trégor, présente et commente le rapport 2013 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2013.

Le Conseil municipal, par 14 voix POUR approuve ce rapport. Pômme BROGGI s'abstient au motif qu'un temps suffisant n'a pas été donné pour étudier le dossier.

### **8 – Vie associative et communication :**

#### **A – La Ken'Adot : beau succès populaire avec 200 participants et une recette de 850 € pour France Adot.**

**B – Forum des associations :** beaucoup de monde à la rencontre des associations. D'autres forums se tenaient aussi ce même jour à Lannion et Perros Guirec.

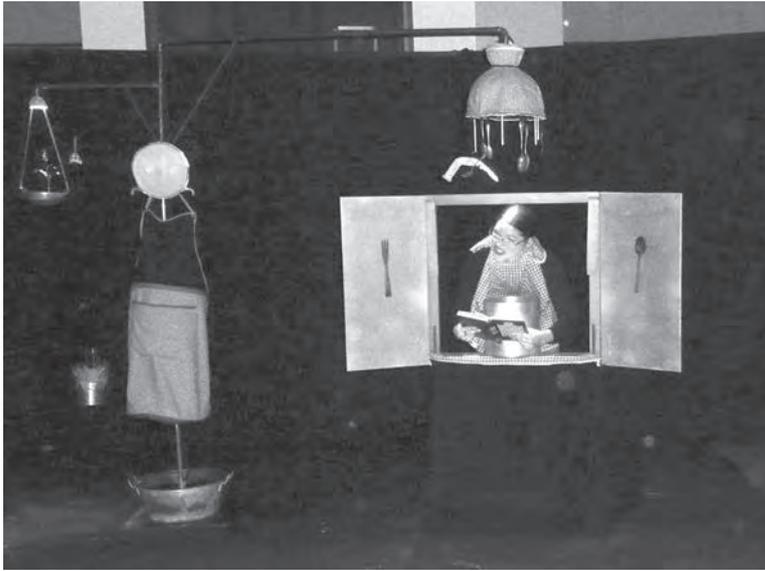
**C – Communication :** le journal communal n° 138 sera disponible vers la mi-octobre.

### **9 – Questions diverses : pas de question diverse.**

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée.

VU LE MAIRE, VU LE SECRETAIRE DE SEANCE

## NOËL « AU RÉSEAU PETITE ENFANCE »



Jeudi 11 décembre, affluence à la salle d'animation communale où le syndicat intercommunal de la petite enfance offrait aux assistantes maternelles et à leurs tout-petits une matinée de fête.

Dans un décor douillet, « La Valse des Petits Carreaux » ou l'histoire d'une recette de grand-mère, leur était présentée

par une conteuse manipulant des objets avec dextérité et les mots avec beaucoup de poésie.

Bien entendu, en fin de matinée, le Père Noël est passé leur offrir des chocolats.

## NOËL DES EMPLOYÉS COMMUNAUX



Les élus Kénaçais ont invité le personnel communal au traditionnel « Noël des employés communaux ». Cette sympathique soirée a été aussi l'occasion de fêter le départ à la retraite de Jean-Michel GEFROY qui durant 26 ans, a assu-

ré les fonctions de gestionnaire de la salle d'animation puis responsables des services techniques municipaux. Bonne retraite Jean-Michel.

## Gym loisirs

L'association Gym Loisirs propose des cours de gymnastique d'entretien et depuis l'année dernière des cours de Pilates.

Des cours de gym d'entretien avec Patricia le lundi de 19 h à 20 h et le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15.

Les cours de Pilates animés par Peggy les mardis et jeudis de 13 h 15 à 14 h 15 toujours à la salle Guégan.

Il est toujours possible de venir s'inscrire à la Gym d'entretien pour un ou deux trimestres auprès de Patricia.

Le 15 décembre dernier, l'assemblée a confirmé un nouveau bureau.

Présidente: Annette Cavanna

Vice-Présidente: Dany Gallenne

Secrétaire: Annie Crolet

Trésorière: Rosa Zampese

L'association Gym loisirs vous souhaite une très bonne et heureuse nouvelle année 2015.



## Chorale « Quay des chants »

Les répétitions hebdomadaires de la Chorale «Quay des Chants» ont lieu le mardi à 10h dans l'ancienne école maternelle de St Quay Perros - « Si le cœur vous en dit, vous les hommes, la chorale serait ravie de vous accueillir car le

groupe des basses manque cruellement de participants ».

Contacts : Marie-Agnès Raoul 06 75 14 33 09

Santine Poletti : 06 82 37 58 34

Michel Merle : 06 61 33 35 83



« Quay des chants » et le «Cœur des Hommes» de TREGUIER en concert

## Amicale des retraités

**Le bureau est globalement satisfait du déroulement de cette année 2014.**

Tout d'abord, nous constatons une augmentation régulière du nombre de nos marcheurs, qui par tous les temps, parcourent pendant deux heures notre secteur ; nous proposons désormais de temps en temps des goûters améliorés (madeleines, brioches...) ; nous avons, par exemple, fêté pour la 1<sup>re</sup> fois le « Beaujolais nouveau » accompagné d'une assiette de charcuterie. L'amicale a reçu le dimanche 16 novembre quelques 90 convives à son traditionnel repas dansant : Déjeuner goûteux qui nous a permis de recevoir pour la dernière l'équipe « Ar Vro » de M. et Mme Minne, en partance pour la Belgique.

Notre sortie de fin d'année a eu lieu le 1er décembre à Saint-Malo : Déjeuner gourmand entrecoupé de périodes de danses, suivi d'un beau spectacle « Le soleil de Noël ». Tous les participants ont été ravis de cette belle journée. Nous avons enfin terminé l'année avec la traditionnelle bûche de Noël.

Je tiens à renouveler mes remerciements à tous les bénévoles qui, tous les jeudis et lors de nos diverses manifestations, sont

toujours disponibles pour aider à la mise en place, les courses, la vaisselle... Ce sont des petites mains précieuses à la pérennité de notre Amicale.

L'amicale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, bonheur et santé : Prenez soin de la vôtre et de celle de vos proches ; c'est notre bien le plus précieux.

Le Président, Jimmy BART



## Sortie à Saint-Malo

Lundi 1<sup>er</sup> décembre, les Anciens de l'Amicale de St Quay-Perros prenaient la route de Saint-Malo, vers le Palais des congrès pour la traditionnelle sortie festive de fin d'année. Au programme, repas copieux et gourmand face à la mer, danses et spectacle « Le soleil de Noël » dans l'auditorium tout en plumes, strass et paillettes. Il y avait une sacrée ambiance sur

la piste de danse ce lundi après-midi : Près de 740 convives sur place réunissant de nombreuses associations et permettant ainsi des retrouvailles et d'agréables rencontres inattendues. Tous ont été satisfaits et heureux de cette belle journée récréative.



### CALENDRIER 2015

- > **Vendredi 30 janvier - 14h30** : Assemblée générale, salle Yves Guégan – Cotisation = 13 €
- > **Dimanche 15 mars - 14h30** : Thé dansant avec « Arpège animations »
- > **Jeudi 25 juin** : Repas des boulistes
- > **Jeudi 23 juillet** : Goûter estival
- > **Jeudi 27 août** : Goûter estival
- > **Jeudi 10 septembre** : Reprise des goûters hebdomadaires
- > **Dimanche 15 novembre** : Repas dansant de l'amicale
- > **Début décembre** : Déjeuner spectacle de fin d'année.

## La main à la pâte



Après plus de cinq ans parmi nous, notre cuisinier Monsieur Minne a mis fin à ses prestations pour regagner sa Belgique natale.

Tous les adhérents à « La main à la pâte » ont apprécié ses cours, il a su nous apprendre une cuisine simple et toujours savoureuse. Pour le remercier nous lui avons remis un souvenir de son passage (30ans) dans le Trégor.

A partir du mois de janvier, il est remplacé par Madame Sandrine Primard du restaurant La Flambée à Lannion. Les premiers contacts que nous avons eu avec elle et les propositions de

menus qu'elle nous a faites nous laissent à penser que sa venue va donner un nouvel élan à notre association.



Les catégories Benjamins et Minimes du club d'athlétisme étaient présentes à LANNION le samedi 13/12/2014 pour disputer un triathlon (Course, lancer, sauts). Belles prestations de nos athlètes minimes filles, Suzanne BENIS, Ambre GEFFROY, Aénor HERVO, et Marine LE ROUX qui se place respectivement 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> sur une trentaine d'athlètes du départe-

ment et également des benjamins Flavie WINIARZ 4<sup>e</sup> et Emma PERNELET 11<sup>e</sup> sur 39 athlètes classées.

Chez les minimes garçons, un beau triathlon de Clément LAINE avec notamment un triple saut à 10M20 (son record personnel) qui le classe 5<sup>e</sup> /22.

A noter les performances encourageantes des autres Kénaçais, Killian, Camille,

Enora, Lise, Léna, Floriane et Océane.

**Prochain RDV : Cross départemental toutes catégories du 11/01/2015 à PLUMAUGAT.**

Bonne année, nos meilleurs vœux pour l'année 2015 aux Kénaïses et aux Kénaïses

Le bureau de l'A.C.K



1<sup>re</sup> sortie pour l'école d'athlétisme de l'ACK au parc expo de KERGOS à GUINGAMP avec au programme : 50m plat, lancer d'anneaux, triple bond, entrecoupés avec des activités parallèles comme les pieds chauds, saut à la corde, etc.

Environ 380 athlètes ont participé à cette rencontre départementale.

Lors du relais final, toutes les équipes des clubs du département participaient : athlètes et parents, supporters acharnés, faisaient résonner leurs cris et applaudissements dans la salle. Cette rencontre s'est terminée par un goûter offert aux jeunes athlètes.



## Danses Bretonnes

**Nous avons démarré l'année le jeudi 8 janvier 2015 par la traditionnelle galette des rois avec les musiciens Sarah et Pierre.**

77 danseurs se réunissent tous les jeudis dans la salle communale de 20h30 à 22h30.

Les cours sont animés par Jean-Claude, Jeannette et René.

**Les activités de l'année 2014-2015 seront :**

- Le repas de l'association le samedi 21

mars 2015. A cette occasion nous organiserons un stage de 14h à 17h.

- Début Février, il y aura une dégustation de crêpes pour la chandeleur.
- Nous organiserons un mini-fest-noz le jeudi 27 mars 2015 à minuit.
- Balade autour de Saint Quay-Perros en mai ou Juin.

Nous préparons notre balade pour le mois de juin.

Nous vous souhaitons une bonne année 2015.

Le bureau.

## Amicale laïque

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Marianne DENIEL a quitté sa fonction de présidente de l'Amicale Laïque Kénanaise. Le nouveau bureau de l'ALK la remercie pour son dévouement et l'ensemble du travail accompli ces dernières années sous sa direction.

Le poste de Président de l'Amicale Laïque est désormais occupé par Gwenaël

JOUAN. Il est assisté par une équipe de bénévoles expérimentés et sympathiques qui l'aide à poursuivre avec succès les activités de l'Amicale.

C'est ainsi que le 22 novembre dernier, l'habituelle soirée Couscous a réuni plus de 120 personnes autour d'un repas convivial. Cette édition a été caractérisée par un succès croissant des ventes de repas à

emporter. L'organisation de cette soirée n'a été possible que grâce à une forte mobilisation des parents d'élèves de l'école Albert Jacquard.

D'ailleurs, l'intégralité des bénéfices de cette soirée est utilisée pour offrir aux élèves divers spectacles et sorties scolaires diverses.



## Section école



L'Amicale organise une vente de madeleines le samedi 31 janvier 2015 pour financer les activités des élèves de l'école. Elles seront en vente, au Bar Des Sports, ainsi qu'à l'Intermarché tout la matinée de samedi.

Depuis plusieurs années, l'Amicale organise un vide-grenier dans la cour de l'ancienne école. Cet évènement sera organisé cette année le dimanche 24 mai. Venez nombreux pour vendre les objets qui vous encombrant ou pour chiner et trouver des bonnes affaires.

### Evènements :

- Vente de madeleines : samedi 31 janvier
- Vide-grenier : le dimanche 24 mai
- Kermesse : le dimanche 14 juin

## Section théâtre



La section Théâtre de l'Amicale propose une nouvelle fois un atelier théâtre-enfants sous la direction de Christine Pailat. Depuis mi septembre, des groupes de jeunes acteurs (de 4 à 10 ans) appréhendent le monde du théâtre et préparent

des pièces. Les répétitions vont durer toutes l'année scolaire pour aboutir sur une représentation publique **le 6 juin**.

Les adultes, de troupe Scène Kénane ne sont pas en reste, car eux aussi préparent

une nouvelle pièce qui donnera lieu à 3 représentations : **les 29/30 mai et 5 juin**. Soyez nombreux à venir suivre l'enquête du « Père Bertholo » dans la pièce « Ainsi soient-elles ».

## Section carnaval



Bonjour, et bonne année carnavalesque à tous.  
Le 22 février prochain aura lieu le défilé du carnaval à l'Île-Grande. Sur le thème de « l'île orchestre » nous vous jouerons la « Batterie des Toqués », vous êtes donc tous conviés à venir nous

encourager avec vos casseroles et vos cuillères en bois.  
A bientôt dans la joie et la bonne humeur.

L'équipe carnaval

## Section art floral



La section Art Floral a ouvert une 3<sup>ème</sup> séance depuis septembre dernier (13h30, 16h30 et 20h15). Les adeptes du bouquet se réunissent un lundi par mois, sous les conseils de Chantal ; elles réalisent de belles compositions.  
Avec l'ouverture de ce 3<sup>e</sup> groupe, il reste

des places disponibles à 16h30 et 20h15.  
pour tout renseignement et inscription contacter : Régine Thomas-Botrel,  
02 96 48 31 28.

Comme les années passées, quelques membres de la section, ont proposé aux enfants de l'école une activité avant Noël,

une autre sera proposée avant la fête des mères. Cette activité encadrée par plusieurs adultes, peut accueillir jusqu'à 10 enfants. Chaque enfant réalisera une petite composition, l'activité est gratuite, les inscriptions se feront à l'école, un mot circulera dans les cahiers.



## La section danse



Comme chaque année à la même période, l'amicale laïque de Saint-Quay Perros organise un stage de danse contemporaine pendant la première semaine des vacances d'hiver (du lundi au mercredi). Ce stage se déroule du lundi 9 février au mercredi 11 février sous la forme de sessions quotidiennes de 1h15. Soient 3 séances.

Il est animé par Lucile Ségala et ne nécessite aucun prérequis.

Le travail effectué par Lucile avec les

stagiaires est adapté à chacun et chacune et se situe au niveau de l'expression corporelle, du rythme, des pulsations et de l'écoute musicale.

Ce stage est ouvert à tous à partir de 5 ans (Grande section).

### Les horaires sont les suivants :

- De 11h à 12h pour les enfants (école primaire).
- De 19h à 20h15 pour le groupe des adolescents et adultes.

### Les tarifs :

- 16 euros pour les enfants et adolescents
- 21 euros pour les adultes.
- L'adhésion à l'association est en supplément si vous n'en faites pas encore partie (soit 10,15 euros pour les adultes et 5,05 euros pour les enfants).

### Les inscriptions se font :

- Soit par mail à cette adresse : [danse.alk@laposte.net](mailto:danse.alk@laposte.net)
- Soit par téléphone au 02 96 91 17 60

## VŒUX 2015

Nous espérons que vous avez passé de bons réveillons et clos ainsi dans la joie et la bonne humeur l'année 2014. Place maintenant à 2015... Nous vous souhaitons une année heureuse, riche en projets personnels et professionnels, et pleine d'agréables surprises.

Meilleurs vœux et à bientôt.

L'équipe de l'Amicale Laïque Kénaise

## Atelier Marie Curie

Avec cette nouvelle année l'Atelier continue ses activités le mardi après midi à l'ancienne école maternelle dans la convivialité et la bonne humeur. Nous accueillons avec beaucoup de plaisir toutes les personnes qui voudraient nous rejoindre.

Parmi nos nouveaux ouvrages vous pouvez trouver des vêtements de poupée (poupées Barbie, petits baigneurs) dont voici quelques exemples.



Nous avons exposé et vendu nos ouvrages aux marchés de Noël de Trélévern, de La Clarté et à St Quay pendant la quinzaine de la création. Ils ont eu du succès.

Pour les nouveaux arrivés, nous rappelons que notre travail est bénévole et que le produit de nos ventes est envoyé au Pr Olivier Delattre à l'Institut Curie pour la recherche sur les cancers de l'enfant.

Nous allons donc maintenant renouveler nos stocks.

Vous pouvez toujours trouver nos ouvrages à la boulangerie « le Pétrin du port » à Perros, chez « Armorlaines » à Lannion ou directement à l'atelier le mardi après midi.

Si de nouveaux commerçants pouvaient nous aider pour leur diffusion, nous leur en serions reconnaissantes.

Nous vous rappelons que nous pouvons aussi prendre vos commandes (02 96 23 80 48 ; 06 89 48 06 91) ; maritebassoullet@aol.com (layette, vêtements enfants, déco... avec votre laine si vous le souhaitez)

## Club Informatique Kénaçais

Depuis le mois d'octobre, une quarantaine d'adhérents se retrouvent chaque semaine, encadrés par sept formateurs.

Le club propose plusieurs niveaux de formations :

- Pour les débutants deux cours d'initiation à la bureautique.
- Pour les plus aguerris et selon les demandes, des apprentissages plus spécifiques comme la messagerie, le traitement de texte, le traitement d'images sont abordés.
- Enfin pour les plus confirmés le CIK propose deux sessions de travail sur la photo numérique et la création de sites Internet.

Cette fin d'année a été endeuillée par la disparition de notre ami Jean-Pierre.

Jean-Pierre a été, dès décembre 2007, un des membres fondateurs du club. Depuis cette date il n'a jamais ménagé son temps pour faire du CIK ce qu'il est devenu. Jean-Pierre était la cheville ouvrière du CIK et sa disparition laissera un grand

vide qui sera difficilement comblé. Nous essayerons pour honorer sa mémoire de faire en sorte que le Club Informatique Kénaçais continue à vivre et à apporter aux adhérents le soutien et l'aide que

lui-même n'a jamais cessé de dispenser autour de lui.

**Contact :** Pierrot Davy 02 96 48 48 50 ou Joël François 02 96 48 13 87



# Animations Kenanaïses

## les bénévoles de l'animation kenanaïse vous souhaitent une bonne année 2015 !

Nous remercions tous les participants et tous les bénévoles qui nous ont aidés lors de nos manifestations de 2014.

### LA FETE DE LA MUSIQUE du 14 juin :

Le beau temps nous a accompagnés durant toute la soirée. Les groupes Seven (country), MC2 (rock), Maracudja (reggae-rock) et Wichita (texas country) se sont succédés pour notre plus grand plaisir ! La batucada, entraînant et colorée, qui a déambulé à chaque changement de groupe, a été très appréciée des petits et des grands.

Les moules frites, jambon à l'os, merguez, saucisses grillées, sandwichs, crêpes, far...étaient comme de coutume au rendez-vous des gourmands...

Nous remercions le public, que nous aurions souhaité plus nombreux...et nous vous invitons tous à nous rejoindre l'an prochain, en juin, pour découvrir notre nouvelle programmation !

### LE FEST NOZ du 19 juillet :

Quelle magnifique soirée !

Beaucoup de monde à danser sur les musiques de nos jeunes du groupe Hop'Op'Ops, et aussi sur les mélodies dansantes de Thomas Bocher et Eric Liorziou, d'Olivier Urvoy et Goul'hen Malrieu. Le feu d'artifice a émerveillé les locaux et les nombreux estivants bien présents lors de cette fête familiale et traditionnelle.

### CALENDRIER 2015 :

Sortez vos agendas et reprenez vos dates !

25 avril : soirée Jazz manouche

Juin : fête de la musique

Juillet : fest noz



Notre ASSEMBLEE GENERALE a eu lieu le 29 novembre 2014.

### Le nouveau bureau se compose ainsi :

Président : Christophe Carmès

Vice-président : Philippe Chosse

Trésorier : Christian Logiou

Trésorier adjoint: Jean-François Cozian

Secrétaire : Vincent Le Berre

Secrétaire adjointe : Nadine Guédé

Merci à Hervé Le Grossec pour tout son travail effectué en tant que vice-président pendant toutes ces années !

# Bourse aux vêtements

Calendrier des bourses 2015 (dans les locaux de l'ancienne école maternelle)

<b>MARS 2015</b> Bourse aux vêtements du printemps	<b>Mercredi 11/03/15</b> Dépôt de 9h à 17h	<b>Vendredi 13/03/2015</b> Vente de 13h30 à 19h	<b>Samedi 14/03/2015</b> Vente de 9h à 13h
<b>OCTOBRE 2015</b> Bourse aux vêtements de l'automne	<b>Mercredi 07/10/15</b> Dépôt de 9h à 17h	<b>Vendredi 09/10/2015</b> Vente de 13h30 à 19h	<b>Samedi 10/10/2015</b> Vente de 9h à 13h
<b>OCTOBRE 2015</b> Bourse aux jouets	<b>Vendredi 13/10/2015</b> dépôts de 9h à 17h	<b>Samedi 14/10/2015</b> Vente de 9h à 17h	

## INFORMATIONS DIVERSES

### DON du SANG (collectes 2015)

PERROS-GUIREC – Salle des navigateurs( face au Linkin)

- mercredi 25 février de 14h à 19h
- mercredi 22 avril de 14h à 19h
- vendredi 17 juillet de 10h30 à 13h et de 15h30 à 18h30
- mercredi 12 août de 10h30 à 13h et de 15h30 à 18h30
- mercredi 28 octobre de 14h à 19h

# Etat civil

## NAISSANCES

- **Sacha Edouard Joël René ANOR**  
le 31 janvier – 9 rue Yves Rolland
- **Louna BRINGAS** – le 24 avril  
11 rue de la Chapelle Saint Meen
- **Maxime Emile Toussaint CHEVALIER** – le 1er mai  
37 avenue de la Mairie
- **Mathys LE SCORNET REMOND**  
le 05 mai – Pen An Enez
- **Marceau André Bernard MENGUY**  
le 09 mai  
28 ter rue de la Chapelle Saint Meen
- **Abel Michel Alain CHERKI**  
le 31 mai – 20 rue François Allain
- **Kayden Kévin Hayden FEGER**  
le 03 juin – 1 rue Prat Cotel Bihan
- **Eden Catherine Muriel HERVE NEDELEC** – le 17 décembre  
5 rue François Allain

## MARIAGES

- Le 10 mai, Ronan TEPHANY & Laëtitia Jane LE BONNIEC
- Le 07 juin, François Pierre Marie MELSCOET & Maïna Nathalie

## LE BRICQUIR

- Le 27 septembre, Anthony BERRE & Virginia Sylvie HAMZA

## DECES

- Le 11 janvier à Saint Quay-Perros, Ralf Paul SCHMITT,  
1 impasse du Chenal
- Le 06 février à Lannion, Jean Michel Louis LE BRIS,  
19 résidence Pors Ty Olu
- Le 04 avril à Saint-Brieuc, Arsène Guillaume Marie LE SAUX,  
Crec'h Hervé
- Le 26 avril à Lannion, Michel Marie LE BRAS,  
15 résidence du Vallon
- Le 16 mai à Lannion, Aimé François Alexandre GOUDARD, Pen An Enez
- Le 18 mai à Saint-Quay-Perros, Louis Marie FEGAR,  
16 avenue de la Mairie
- Le 31 mai à Tréguier, Marie-Thérèse LE BOUDER  
veuve LE BRIS, Pen An Enez

- Le 17 juin à Saint-Quay-Perros, Georges COCHENNEC,  
6 résidence du Vallon
- Le 28 juin à Lannion, Jacques Louis Constant BOISSON,  
2 résidence d'Outre-Mer
- Le 10 août à Saint-Quay-Perros, Marie COQUART  
veuve LE MARREC,  
18 rue de Crec'h Ar Goff
- Le 30 août à Lannion, Bernard Pierre Alain LEJEUNE,  
5 impasse de Park Ar C'hra
- Le 04 septembre à Lannion, Yves Marie CAMPION,  
17 rue des hortensias
- Le 06 septembre à Lannion, Eugénie MELOT veuve ROUSSEAU,  
3 impasse Pors Ty Olu
- Le 22 novembre à Louannec, Jean Pierre Joseph REGUER,  
16 résidence Magellan
- Le 6 décembre à Rennes, Marie-Paule DENES,  
épouse KERMARC,  
28 rue de Balaneyer

## Motion d'opposition au projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion proposée par le conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté

La Compagnie Armoricaine de Navigation (CAN) a déposé le 2 décembre 2009 une demande de concession minière, d'ouverture de travaux d'exploitation et d'autorisation d'occupation domaniale pour l'exploitation du gisement de sable coquillier de la Pointe d'Armor (baie de Lannion). Récemment revue à la baisse par la CAN, cette demande portait initialement sur un volume d'extraction annuel de 400 000 m<sup>3</sup> sur une durée de 20 ans.

L'opposition à ce projet a suscité une forte mobilisation et une position quasi-unanime de la population. Un collectif d'une soixantaine d'associations s'est constitué et mène une campagne d'information très active. Les rassemblements organisés ont mobilisé plusieurs milliers de personnes et une pétition a recueilli plus de 16 000 signatures. L'ensemble des quinze communes riveraines de la baie de Lannion ainsi que les 2 communautés d'agglomération concernées (Lannion-Trégor Communauté et Morlaix communauté) ont toutes délibéré contre ce projet.

Plusieurs députés et parlementaires français et européens, toutes tendances politiques confondues, se sont également positionnés contre.

Malgré les oppositions locales, la procédure administrative s'est poursuivie et le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique va rendre sa décision très prochainement.

### CONSIDERANT :

- que les nouvelles propositions de la Compagnie Armoricaine de Navigation de réduire les volumes, le périmètre, la durée, la période d'exploitation et de contribuer au développement de la connaissance de la ressource halieutique de la baie de Lannion ont été formulées sans concertation avec les élus locaux et qu'elles ne modifient en rien les conséquences du projet ;
- qu'aucune étude scientifique nouvelle n'a été produite par le pétitionnaire (alternative de lieux ou de matière, courantologie, panache turbide, hydrosédimentaire, érosion côtière, lançon, ...);

- les conséquences immédiates et irréversibles sur une zone biologique exceptionnelle et les effets potentiels sur un trait de côte sensible à l'érosion ;

- l'absence d'études socio-économiques poussées pour évaluer concrètement les impacts sur les activités de la baie de Lannion qui dépendent de la qualité du milieu marin ;

- les conséquences dramatiques prévisibles sur les emplois locaux dans les domaines de la pêche professionnelle, de la plaisance, de la plongée et du tourisme ;

### Les élus du territoire :

restent fermement opposés au projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion ;  
- demandent que l'intérêt général soit respecté et que le projet ne soit pas autorisé ;  
CONSEIL DE COMMUNAUTE est INVITE à ADOPTER cette motion d'opposition au projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion.

## Un moment d'histoire par Bernard Le Mouel

### UN MOMENT D'HISTOIRE PAR BERNARD LE MOUEL

#### IL Y A 100 ANS...

Pour commémorer le centenaire de la déclaration de la guerre de 1914-1918, et rendre hommage à nos poilus, nous nous proposons de décrire également le déroulement du conflit. Pour cela, nous suivrons le rythme de parution du journal communal en illustrant ce qui se passait un siècle

auparavant. Ce premier article résumera donc les faits de juillet 1914 à la fin de 1914

### La spirale vers la déclaration de la guerre

Depuis le début du siècle, des politiques d'alliances avaient divisé l'Europe en deux blocs :  
- d'un côté la triple alliance : France, Royaume Uni et Russie (cette dernière avait de plus un accord avec la Serbie)

- de l'autre la triple entente : Allemagne, Italie et Autriche-Hongrie

Malgré une apparente période de paix en ce début du XX<sup>e</sup> siècle, de lourdes rancœurs existaient entre ces pays : l'Allemagne, première puissance industrielle de l'Europe, souffrait de ne pas être reconnue comme telle, le Royaume-Uni voyait d'un mauvais œil, la volonté allemande de la rivaliser sur mer, la France, cherchait sa revanche

de la défaite de 1870 et la récupération de ses territoires annexés par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie maintenait à grande peine la cohésion de son pays et la Russie souffrait de graves problèmes intérieurs, en clair tout le monde trouvait de bonnes raisons pour faire la guerre mais personne ne voulait la déclencher !

Le prétexte fut donné par l'assassinat le 28 juin 1914, à Sarajevo en Serbie, de l'archiduc d'Autriche, François Ferdinand, héritier du trône.

Le 25 juillet, l'Autriche-Hongrie envoie à la Serbie un ultimatum en 10 points, 9 points seront acceptés par cette dernière. Insuffisant pour l'Autriche-Hongrie, qui lui déclare la guerre le 28 juillet, mais sans intervenir. La Russie, liée à la Serbie par son accord, mobilise à son tour le 30 juillet. Tout aurait pu s'arrêter là, mais les militaires avaient déjà pris le pas sur les politiques, aussi aucune initiative diplomatique ne sera tentée. Le 31 juillet un ultimatum allemand est envoyé à la Russie et à la France leur demandant de ne pas s'immiscer dans l'affaire serbe. Refus russe et déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie le 1<sup>er</sup> Août. La France lance le même jour son ordre de mobilisation générale. Le 2 août l'Allemagne envahit le Luxembourg et envoie un ultimatum à la Belgique lui enjoignant de laisser passer ses troupes sur son territoire. Le lendemain 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Le 4, la Belgique est envahie par les troupes allemandes, d'où ultimatum anglais à l'Allemagne, refus anglais et ensuite déclaration de guerre à l'Allemagne. La spirale s'est refermée, nous voilà parti pour 1561 jours d'horreur.

### La mobilisation à Saint Quay

L'ordre de mobilisation générale touchant tous les hommes nés entre 1867 et 1893, arrive par télégramme à Rennes vers 16h30 le samedi 1<sup>er</sup> août, et de là vers les préfectures des départements, qui à leur tour les relaient vers les mairies. Les tocsins sonnent immédiatement ; le

travail cesse et chacun rentre précipitamment consulter son livret militaire et surtout la feuille de mobilisation qui y est jointe précisant la date de départ et la caserne de rassemblement.

Sous les drapeaux se trouvaient déjà environ 25 Kénaçais des classes 11,12 et 13. Le premier jour de la mobilisation le dimanche 1<sup>er</sup> août ou les jours suivants, près de 65 hommes quitteront la commune par la gare de Lannion vers leur casernement ou leur port (généralement celui où ils avaient fait leur service militaire, pour beaucoup ce sera Brest, Guingamp, Saint-Brieuc ou Quimper). Les classes d'active (de 1880 à 1893) doivent rejoindre leur destination entre le 3 et le 6 août, les classes territoriales (entre 1867 et 1879) avant le 15 août. 25 hommes des classes plus jeunes (14, 15, 16, 17,18) viendront les rejoindre plus tard, soit en tout environ 115 Kénaçais qui participeront à la guerre (Soit 20,8% de la population qui était alors d'environ 550 personnes).

### Le début des hostilités

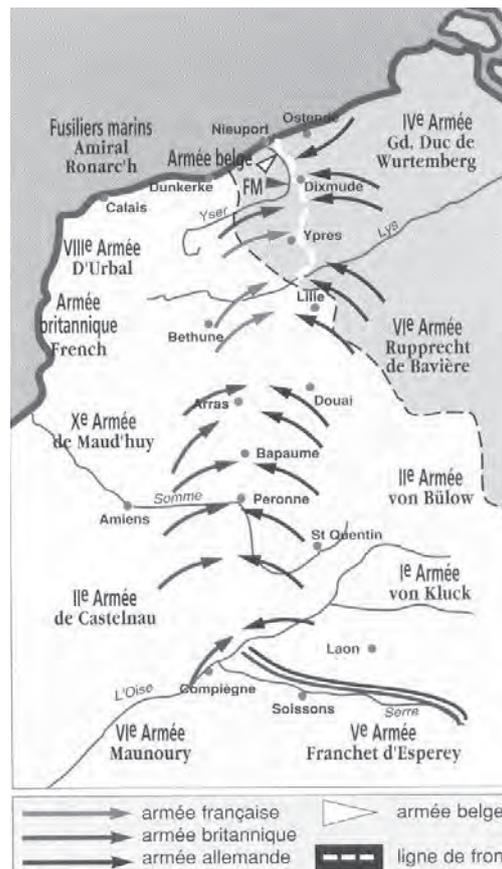
Aussitôt rendu dans leur casernement, les hommes sont armés, équipés. Rapidement, des trains partent chargés d'hommes vers l'est de la France vers les gares voisines de Vouziers (département des Ardennes), lieu de concentration de la 5<sup>e</sup> armée française à laquelle appartenaient les régiments Lanrezac. Dès le 9 août, la 5<sup>e</sup> armée du général Lanrezac, avec ses deux corps les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>, reçoit l'ordre de marcher vers les Ardennes pour faire face aux Allemands, mais sans rencontrer le moindre ennemi et pour cause les Allemands sont plus à l'ouest en train de les contourner. Ce n'est qu'à partir du 15 août que l'état major, enfin conscient du risque, donne l'ordre d'infléchir les routes des deux corps d'armée : vers Charleroi pour le 10<sup>e</sup> et Maissin pour le 11<sup>e</sup> (voir la carte ci-dessus).

Le choc des deux armées du 21 au 23 août, durant l'épisode appelé la bataille des frontières sera un terrible revers pour nos armées avec les combats de Charleroi, Maissin, Rossignol. 40000 Français furent mis hors de combat pour la seule journée du 21 ! Aucun Kénaçais ne sera tué durant ces combats. Affaibli par ces attaques meurtrières, Joffre ne peut que donner l'ordre de reculer le 25 août.

Commence alors pour nos soldats un des plus durs épisodes de la guerre, harcelés par les Allemands qui les bombardaient sans arrêt, mal ravitaillés (pas de cantines roulantes), sous une chaleur accablante, ils durent abattre des étapes journalières pouvant atteindre plus de 80 Km ; il fallait à tout prix mettre de la distance entre eux et l'ennemi de façon à pouvoir se ressaisir. La moindre opportunité du terrain est mise à profit pour retarder l'adversaire, des compagnies furent ainsi sacrifiées pour permettre aux autres de prendre de l'avance. Ce fut au cours d'un de ces combats, à Audigny (près de Guise),

le 29 août, que l'on déplora le premier mort kénaçais : Désiré Allain du 47<sup>e</sup> RI.

La 1<sup>re</sup> armée allemande (voir la carte), au lieu de contourner Paris par l'ouest, comme prévu dans le plan initial, infléchit sa course vers le sud-est (des régiments lui avaient été enlevés pour faire face aux Russes sur le front est). Dans un ultime effort, l'armée française en retraite, aidée par des troupes sorties de Paris (par les fameux taxis de la Marne), se ressaisit sur la Marne et parvint, dans un premier temps à stopper les Allemands, et, dans un second temps à les rejeter plus au nord, sur l'Aisne, ce fut la première victoire de la Marne (6 au 14 septembre). Les Français ne peuvent poursuivre leur avancée, car les Allemands s'étaient repliés sur des positions fortifiées préparées à l'avance.



Les deux armées, épuisées, ne peuvent se vaincre en choc frontal, débute alors la course à la mer, chaque camp essayant de déborder l'autre par le nord-ouest, cette course effrénée est ponctuée de violents combats (voir la carte) en particulier autour d'Arras du 1 au 7 octobre, puis un peu plus au nord en Belgique la bataille de l'Yser du 14 octobre au 15 novembre où à Langemark (près d'Ypres), la commune eut son second mort le 27 octobre en la personne de Toussaint Henry. Malgré la volonté féroce des Allemands, au prix de pertes énormes, de percer le front, celui-ci tint bon.

En cette fin d'année 1914, après la guerre de mouvement qui dura 4 mois et qui vit la perte du tiers des tués (près de 400 000 hommes) de toute la guerre dans l'armée française, le front s'enterra, ce sera désormais la guerre de tranchées... A suivre.

Bernard Le Mouel



premier entendu dans le coin est celui de Perros, vite repris par celui de Saint-Quay, La Clarté, Pleumeur, Trégastel... Le sémaphore de Ploumanach hisse les trois flammes : rouge, jaune et tricolore, message vite compris par la population : brezel zo. Les hommes des campagnes sont tous à la moisson en ce début août, au son du tocsin

# La semaine de la création



# Le goûter des Anciens pour la nouvelle année



# Les Vœux 2015



© Louis DUPRE



© Hervé Le BONNIEC

## Vivre à Saint-Quay

Ce journal a été construit sous la direction de la Commission « Communication, Journal Communal »

Responsable de la publication : Yves DAVOULT - Responsable adjoint : Josiane REGUER

Rédaction, documentation, composition, publicité, diffusion : Mairie de Saint Quay-Perros

Crédits photos : Mairie de Saint Quay-Perros, Louis DUPRE, Hervé LE BONNIEC et Jean-Jacques BERTHOU.